



# Pouembout

## Infos

Mensuel municipal n° 39 – Janvier 2012

## Le Mot du Maire

Chers habitants de Pouembout,

Au nom de toute l'équipe municipale, je vous souhaite tout le bonheur possible pour cette nouvelle année ; que vos vœux les plus chers soient exaucés !

Depuis bientôt quatre ans, nous nous efforçons, dans nos domaines de compétence, d'apporter notre contribution au bien être de tous.

Le Conseil municipal de ce 29 décembre est à cet égard significatif car il montre la poursuite de programmes essentiels sur nos infrastructures primaires. Ainsi par exemple, en 4 ans, il aura été budgétisé environ 444 millions pour l'électrification (49 foyers), et 750 millions pour les programmes routiers (plus de 44 km assainis et goudronnés ou en cours) !

Nous aurons prochainement l'occasion de vous proposer un second bilan public auquel, je n'en doute pas, vous participerez encore nombreux.

Bien cordialement,

**Le Maire et son conseil**



## Sommaire :

### Page 1 – 2

- Vœux du Maire
- Noël municipal
- Feu d'artifice

### C'était 'hier' (page 2)

- Dons du Kiwanis

### Ce sera 'Demain' (page 3)

- Centres de vacances
- Centre Multimédia

### News de la Municipalité (pages 4 à 8)

- Film 'L'Ordre et la Morale'
- Dons de jouets aux 'Mamans Roses'
- Sortie des personnels à Tiébaghi
- Etat Civil / Permanences municipales
- Appel à candidatures
- Val Nindiah 3 : C'est parti
- Hélistation
- Délibérations du conseil municipal du 29/12/11

## **Noël pluvieux, Noël heureux !**

A 15 h, le Père Noël nous téléphonait que, si la pluie continuait, il ne pourrait pas nous rendre visite avec son magnifique char et arriverait sans doute à pied ; mais à 17 h, les cieux plus cléments nous rendaient notre Père Noël, ouf !

La soirée a débuté par les récompenses des plus jolis dessins et lettres au Père Noël (voir ci-dessous).

Ensuite, malgré la pluie fine le Père Noël est donc arrivé dans un magnifique char vers 19 h, au grand plaisir des enfants de Pouembout et de ses environs, pas vraiment découragés, eux non plus, par le temps maussade.

De nombreuses photos étaient prises avec le Père Noël, pendant que des agents communaux aidaient à distribuer ses cadeaux.

Moins de chance pour le feu d'artifice qui n'a pas pu être préparé dans la journée.

Mais comme chacun sait, il a été reporté au vendredi 30 décembre.

Sommes toutes, et quand on voit les intempéries et inondations en d'autres lieux, nous n'étions pas à plaindre, et nous avons pu constater une fois de plus le courage du Père Noël ...



### **CONCOURS DU PLUS BEAU DESSIN ET DE LA PLUS BELLE LETTRE AU PERE NOEL :**

Steeven YOSHIDA, Wendy POANEATI et Alyson POAYOU ont remporté, chacun dans sa catégorie, le concours de lettres au Père Noël et se sont vu remettre un joli cadeau en récompense.

Bravo aussi à tous les enfants qui ont envoyé au Père Noël une lettre, ou fait de jolis dessins, notamment ceux de l'association Fabamel !

## **FEUX HUMIDES ET DIFFERES !**

Du fait de la pluie, le feu d'artifice de la mairie a dû être différé cette année ; il a eu lieu finalement le vendredi 30 au soir, sur le terrain de sports.

Malgré le temps maussade, beaucoup de gens ont fait le déplacement, au Château Grimigni ou, pour certains, plus près malgré les risques ...

Un feu d'artifice très joli en dépit d'une pluie fine, mais qui en a déçu quelques uns par sa rapidité ... à améliorer l'an prochain.



## C'ETAIT "HIER"

### **Dons du Kiwanis**

Encore une fois, à l'occasion des fêtes de fin d'année, le Kiwanis Club Centre Ouest et la Commune de Pouembout, ont offert à 10 familles du village, de Paouta, et de Ouaté, des colis-cadeaux composés de denrées alimentaires et de produits de première nécessité.

Les bénéficiaires, choisis selon des critères sociaux définis en commission, ont remercié la Mairie et le club de services pour leur générosité, avant de partager le verre de l'amitié.



## CE SERA "DEMAIN"

### **Centres de Vacances**

**L'association FABAMEL** organise un centre de Vacances sur le thème du Sport au stade de Pouembout, à partir du 9 janvier 2012. Contactez-les au 47 21 69 ou par email à [fabamel@lagoon.nc](mailto:fabamel@lagoon.nc)

**L'Association Omnisports de Népoui** organise un centre de Vacances à la Base de Loisirs Municipale de Pindaï, à partir du 9 janvier 2012, sur le thème de .... La Chine ! Contactez-les au 82 74 87 / 47 12 50.

**Le service Animation de Pouembout** aide aussi à renseigner les personnes intéressées et prend les inscriptions pour l'AON : contacter Sylvie Nicoli ou sa remplaçante au 47 30 66, ou rendez vous au service animation près de la poste.

### **Centre Multimédia de Pouembout**

#### **CYBERBASE**

Heures d'ouverture :

Du lundi au vendredi : 9H/12H – 13H/17H Le premier samedi de chaque mois : 8H/12H

Pour tous renseignements, contacter l'animatrice au 47.21.69

#### **MEDIATHEQUE / LUDOTHEQUE**

Heures d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8H/12H – 13H/16H Mercredi : 13H/16H

Le premier samedi de chaque mois : 8H/12H

**ARRIVAGE LIVRES** : 110 nouvelles références de livres et ouvrages enfance /

jeunesse ! Pour adultes : Les institutions de Nouvelle-Calédonie / Les personnages de Tintin dans l'histoire / Guinness Records 2011, etc.

Vous faire vos suggestions en vue de l'acquisition de nouveaux ouvrages à l'adresse mail [fabamel@lagoon.nc](mailto:fabamel@lagoon.nc)

Le centre multimédia de Pouembout, c'est aussi une ludothèque avec 150 références.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Johanna, Faby ou Amélie au 47.21.69





Pour les personnes qui le souhaitent et qui n'ont pas encore pu voir ce film, la mairie organise une projection gratuite avec « Ciné Brousse ».

**A noter qu'en cas d'intempérie, la projection se fera dans la salle polyvalente (stade).**

Les personnes plus éloignées de Ouaté et Paouta qui seraient intéressées doivent impérativement se faire connaître au service animation de la mairie avant le lundi 9 janvier au plus tard. (47 30 66) Un transport gratuit sera mis à disposition.

## Dons de jouets aux "Mamans roses"



La commune de POUEMBOUT a procédé à un don de jouets neufs au profit de l'Association « Les Mamans Roses » ; sa présidente, Madame Aline THOMAS-DUMONT nous a chaleureusement accueillis dans leurs locaux situés à proximité de l'hôpital de Magenta.

L'association mène une action régulière pour améliorer les conditions de vie des enfants et des plus démunis à l'hôpital, en leur apportant ce petit plus qui donne du courage et du réconfort.

Nous ne doutons pas que ces jouets ont dû faire le bonheur de nombreux enfants en cette période de fêtes de fin d'année

# Sortie des personnels à Tiébaghi



Pour le pot de fin d'année, le Maire a convié l'ensemble du personnel et les élus de l'Exécutif à une sortie sur le site minier de Tiébaghi, où nous attendait le guide, Monsieur Henri REUILLARD, pour une visite de deux points de vue sur le parcours et de l'ancien village avec tous ses vieux bâtiments. La visite fût très intéressante et instructive. Une grande histoire que cette Mine de Tiébaghi !

La matinée s'est achevée par un repas convivial au restaurant le Passiflore à Koumac. On se dit tous à l'année prochaine pour une nouvelle sortie !!

Ludovika GUERIN

## Etat civil

décembre 2011

### NAISSANCES

Hauarii, Tapuhei, Maurice PAHIO, né le 09 Novembre 2011 à NOUMEA, de Teriitahi PAHIO et Roroiva TEIVA

Maïa LENOIR, née le 02 Décembre 2011 à NOUMEA, de Mathieu LENOIR et Cécile BOURGOIS

Nathan, Johan, Wellan KARTOSEMITO SABIRAN, né le 02 Décembre 2011 à KOUMAC, de Johan KARTOSEMITO SABIRAN et Christelle AGEZ

Yvann, Hilaire, Djess MESCLE, né le 06 Décembre 2011 à NOUMEA, de Ludovic MESCLE et Delphine AMA

### MARIAGE

Sarah ORCAN et Ludovic WONGSOKARTO, mariés le 17 Décembre 2011 à KONE

### DECES

Berthe POADAGUE veuve DUFROCQ, décédée le 06 Décembre 2011 à Paouta (POUEMBOU)

## PERMANENCES MUNICIPALES

Mois de Janvier 2012

Dates	Elus de permanence	Contacts
2 au 8 janvier	Martine BERTONI	47.90.04 78.76.45
9 au 15 janvier	Christian FLOTAT	47.21.28 77.67.88
16 au 22 janvier	Luc TOURNABIEN	47.33.43 84.94.21
23 au 29 janvier	Yann PERALDI	47.25.52 86.79.78
30 janvier au 5 février	Martine BERTONI	47.90.04 78.76.45
Robert COURTOT : 77.65.84		
SERVICES TECHNIQUES (Iky SAKOUMORY) : 76.01.08		
SERVICE DES EAUX (AQUANORD) : 75.82.47		
<i>Dans le cas où un élu de permanence ne peut être joint par téléphone, n'hésitez pas à en appeler un autre.</i>		
COURTOT Robert	77.65.84	feedlot@canl.nc
PERALDI Yann	47.25.52 / 86.79.78	ecole.pouembout@lagoon.nc
BERTONI Martine	47.90.04 / 78.76.45	mbertoni@ville-pouembout.nc
FLOTAT Christian	47.21.28 / 77.67.88	Family-flotat@canl.nc
TOURNABIEN Luc	47.33.43 / 84.94.21	tournabien@lagoon.nc
DEVILLERS Michel	47.25.68 / 75.93.09	tribuparrighi@canl.nc
POLI Roland	47.32.72 / 79.95.91	alex@canl.nc
LEVEQUE Sonia	42.58.60 / 76.15.32	Leveque.sonia@yahoo.fr



Le SIVOM VKP informe ses abonnés des communes de Voh, Koné et Pouembout que la régie du SIVOM est fermée du Vendredi 16 décembre 2011 au Lundi 16 janvier 2012. Les factures du 3<sup>ème</sup> trimestre 2011 et les redevances d'ordures ménagères 2011 étaient à régler **avant le 15 décembre 2011** au SIVOM.

Les factures non payées seront transmises à la Trésorerie de la province Nord à KONE et devront être réglées directement auprès de ses services.

La régie sera ouverte du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h et de 12 h 30 à 14 h après le 16 janvier.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pourrez joindre le régisseur du SIVOM VKP au 42 48 56.

## **APPEL A CANDIDATURES**

La Commune de POUEMBOUT est susceptible de recruter, sur un contrat à durée déterminée de six (6) mois, un **conducteur de poids lourds** pour les besoins de ses services techniques

### **Missions :**

Placé sous l'autorité du Directeur des Services Techniques, l'agent retenu sera chargé des missions suivantes :

- Conduite et entretien courant de poids lourds (camions)

### **Profil / Connaissances / Qualités :**

- Expérience professionnelle exigée en conduite de poids lourds (+ ou - de 10 tonnes)
- Titulaire des permis de conduire B et poids lourds
- Connaissance des normes de sécurité routière
- Connaissance en mécanique
- Notions de lutte contre les incendies
- Goût du travail en équipe
- Rigueur
- Expérience souhaitée en conduite d'engins de travaux publics

Le poste est à pourvoir immédiatement. Le candidat retenu ne sera pas logé par la Commune.

Pour tout renseignement complémentaire concernant le poste et son environnement, vous pouvez contacter Monsieur Iky SAKOUMORY, Directeur des Services Techniques (tél. 42 31 45 / 76 01 08 – Fax 42 31 45 – email : [dst@ville-pouembout.nc](mailto:dst@ville-pouembout.nc))

Les candidatures accompagnées d'une lettre de motivation, d'un CV, doivent parvenir à la : Mairie de POUEMBOUT – BP 43 – 98825 POUEMBOUT, au plus tard le

**Vendredi 20 Janvier 2011 à 15 heures.**

Passé ce délai, les candidatures ne seront plus prises en considération.

Le Maire se réserve le droit de ne pas donner suite au présent avis de vacance de poste.

## **VAL NINDIAH 3 - FSH : C'est parti**



Les travaux de terrassement du lotissement « Val Nindiah 3 » sur un terrain municipal cédé au FSH (sous conditions) ont commencé le 21 novembre dernier, pour une durée approximative de 12 mois.

En projet, 35 lots nus viabilisés pour une vente à prix modéré aux ayant-droits (voir nos articles antérieurs), 1 bâtiment collectif destiné à la location, mais aussi 10 lots bâtis, à vendre également, et 5 lots commerciaux en façade de RT1.

Un parc de loisirs doit également être aménagé, conjointement par la Mairie et le FSH.

# Hélicsurface...



Emotion palpable des habitants de la zone de Tipenga, lors de la rencontre demandée avec la Mairie. Ceux-ci considéraient comme insupportables les nuisances sonores dues aux hélicoptères de la société Hélicocéan, ainsi que dangereux et illégaux les entreposages de fûts de carburant sur la zone.

Le Maire a lu, en toute transparence, divers échanges de courriers pour information.

En conclusion, si cette société a pu faire l'objet dans un premier temps d'un avis de principe favorable à une hélicsurface, la Mairie va donner un avis défavorable à la poursuite des activités héliportées dans la zone et lui conservera son classement en zone purement agricole. Quant à l'entreposage de fûts, il semble manifestement abusif. Le Maire a ainsi immédiatement demandé leur enlèvement, via l'autorité provinciale compétente.

La Mairie veillera cependant à ce qu'une solution de repli soit trouvée à cette société, dont l'intérêt public est manifeste, pour la lutte contre les feux et la sécurité civile notamment.

**LA PROVINCE NORD VOUS INFORME**

La pêche au **crabe de palétuvier** est fermée du **1er décembre au 31 janvier**

La commercialisation des crabes est également interdite durant cette période

**Renseignez-vous !**

**PROVINCE NORD**  
Direction du Développement Economique et de l'Environnement  
Tél. : 47 72 39  
www.province-nord.nc

## Conseil Municipal du 29 décembre 2011 : résumé des délibérations

**N° 29/11 : modification du Budget Principal 2011 (voté à l'unanimité)**

**Article 1 : section de fonctionnement**

	Vote B.P	Propos. D.M.	Nouveau montant
<b>DEPENSES.....</b>	<b>200 000 000 XPF</b>	<b>42 846 366 XPF</b>	<b>242 846 366 XPF</b>
0 2 3   Vir à la section d'investissem.	200 000 000 XPF	42 846 366 XPF	242 846 366 XPF
<b>RECETTES.....</b>	<b>366 362 946 XPF</b>	<b>42 846 366 XPF</b>	<b>409 209 312 XPF</b>
7 3   Impôts et taxes	5 000 000 XPF	12 878 099 XPF	17 878 099 XPF
7 4   Subventions d'exploitation	361 362 946 XPF	29 968 267 XPF	391 331 213 XPF

(NDLR : DM = Délibération Modificative)

**Article 2 : section d'investissement**

	Vote B.P	Proposition D.M.	Nouveau montant
FER 2010 - Région KOPETO	0 XPF	42 846 366 XPF	42 846 366 XPF
Virement de la section d'exploitation	200 000 000 XPF	42 846 366 XPF	242 846 366 XPF

(NDLR : FER= Fonds d'électrification Rurale)

**N° 30/11 : centimes additionnels communaux pour 2012 (voté à l'unanimité)**

Les centimes additionnels aux impôts, droits et taxes sont adoptés pour l'exercice 2012, selon les modalités suivantes :

60 centimes sur la contribution des patentes	30 centimes sur les droits d'enregistrement
60 centimes sur les droits de licence	25 centimes sur l'impôt sur le revenu des valeurs mobilières
60 centimes sur la contribution foncière	(NDLR : Centimes = pour cent)

**N° 31/11 : subventions (voté à l'unanimité)**

Bénéficiaires	Objet	Montant
Lycée professionnel François d'Assise	Voyage en Australie	20 000 XPF
Ass d'Entraide Sociale - Foyer Béthanie	Actions 2011 de l'association	20 000 XPF
Jeunesse Sportive de Pouembout	VKPéenne 2011	50 000 XPF
Association Omnisports de Népoui	Centre de loisirs / Déc 2011	164 500 XPF
Commune de HOUAÏLOU	Aide aux sinistrés des intempéries	300 000 XPF
Commune de YATE	Aide aux sinistrés des intempéries	100 000 XPF
	<b>TOTAL</b>	<b>654 500 XPF</b>

Les bénéficiaires sont tenus de transmettre avant le 31 Mars 2012 un bilan d'utilisation des sommes allouées.

**N° 32/11 : travaux routiers (voté à l'unanimité)**

Est approuvé le programme de réalisation de travaux routiers ainsi qu'il suit :

1. Route de Paouta pour un montant de 290.000.000 FCFP.
2. Routes de Tipenga et de la Presqu'île (RM4-RM5-RM38) pour 200.000.000 FCFP.

Le plan de financement prévisionnel de ces opérations est arrêté comme suit :

<b>Route de Paouta :</b>	<b>Routes de Tipenga et de la Presqu'île :</b>
- Province Nord (60 %) : 174.000.000 F	- Province Nord (42,5 %) : 85.000.000 F
- FIP Equipement (5,17 %) : 15.000.000 F	- FIP Equipement 2011 (18,75 %) : 37.500.000 F
- Commune (34,83 %) : 101.000.000 F	- FIPEquip.réajust. 2010 (15,21%) : 30.425.473 F
<b>TOTAL : 290.000.000 F</b>	- Commune (23,54 %) : 47.074.527 F
	<b>TOTAL : 200.000.000 F</b>

**N° 33/11 : classements et déclassements de routes (voté à l'unanimité)**

- le classement du lot n° 53 de section Pouembout Rive Droite en Voie Urbaine (lotis. Erewandé)
- le classement du lot n° 15 du morcellement rural du Vieux Gaïac en Chemin Rural,
- le classement du lot n° 434 de section Pouembout Rive Gauche en Chemin Rural, en prolongement du CR n° 17,
- le déclassement du Chemin Rural n° 33 et son classement en Route Municipale, en prolongement de la RM n° 30,
- le déclassement du Chemin Rural n° 36 et son classement en Route Municipale.

**N° 34/11 : cession de deux terrains non bâtis à la société PLASTINORD (voté à l'unanimité)**

La cession à la société PLASTINORD des lots n° 585 de section Pouembout Rive Droite, d'une superficie de 39a 90ca et n° 586 de section Pouembout Rive Droite, d'une superficie de 21 ares, est approuvée moyennant le prix de 600.000 CFP de l'are, soit un montant total de 36.540.000 F.

**N° 35/11 : acquisition à titre gratuit du lot n° 22 du morcellement rural Les Lantanas (voté à l'unanimité)**

L'acquisition à titre gratuit, par la Commune de Pouembout, du lot n° 22 du morcellement rural Les Lantanas de section Pouembout Rive Droite, d'une superficie de 2a 39ca, appartenant à Monsieur Norbert HOFFMANN, est approuvée.

**N° 36/11 : acquisition de trois lots appartenant à l'Etat (voté à l'unanimité)**

- le lot n° 472 de section Pouembout Rive Droite d'une superficie de 12a 64ca (numéro d'inventaire cadastral : 4966-045979), destiné à intégrer l'emprise de la RM n° 2,
- le lot n° 593 de section Pouembout Rive Droite d'une superficie de 13a 32ca (numéro d'inventaire cadastral : 2834-720707), destiné à former l'emprise d'un futur chemin rural,
- le lot n° 595 de section Pouembout Rive Droite, d'une superficie de 20a 06ca (numéro d'inventaire cadastral : 2834-720505), destiné à former l'emprise d'un futur chemin rural.

**N° 37/11 : Modification des frais d'inscription aux animations organisées par la Commune (voté à l'unanimité)**

Les frais d'inscription pour la participation aux concours de pêche organisés par la Commune de Pouembout sont fixés à 2 000 FCFP par équipage au lieu de 3 000 FCFP.